

les fabricants d'automobiles pour répondre à la demande accrue de petites voitures à faible consommation d'essence. La General Motors à elle seule entend affecter \$40 milliards à ses installations, à sa machinerie et à son programme de rééquipement. L'ensemble de l'industrie de l'automobile devra acheter des machines, du matériel de contrôle de la qualité et des procédés, des lignes de montage automatiques et une large gamme de composants produits à grande échelle.

Dans le domaine du logement, l'industrie de la construction est stagnante depuis la fin de 1979. Les États du Michigan et de l'Indiana ont souffert de cette baisse tout comme le reste du pays, mais le marché de la rénovation est toujours fort. Le crédit d'impôt accordé au titre de la conservation de l'énergie a contribué à soutenir la demande de nouvelles fenêtres, de portes de cheminée, de matériaux d'isolation et autres articles aidant à économiser l'énergie.

Les sociétés canadiennes peuvent également tenter leur chance sur le marché florissant du meuble de bureau et des systèmes de bureau à forfait.

Matériel de défense

L'accès au marché américain du matériel de défense est facilité par les accords canado-américains de partage du développement et de la production du matériel de défense, aux termes desquels les produits canadiens peuvent être importés en franchise aux États-Unis sans être soumis aux restrictions du Buy America Act. Les acheteurs américains évalueront donc les sociétés canadiennes selon les mêmes critères de prix, de qualité et de livraison que ceux appliqués à l'égard de leurs fournisseurs américains.

Les entreprises souhaitant obtenir des informations sur la vente au département de la Défense des États-Unis et aux producteurs de matériel de défense de ce pays, ainsi que sur les accords passés entre les deux pays, peuvent s'adresser au:

Ministère des Affaires extérieures
Direction générale des programmes
de défense (TDD)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2